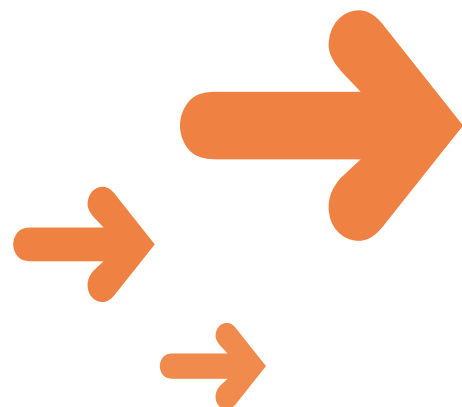




**le plan rennais de  
prévention de  
la consommation  
excessive d'alcool**



# édito

La consommation excessive d'alcool est un enjeu majeur de santé publique dans notre pays et particulièrement dans notre région. À Rennes, elle revêt une dimension supplémentaire avec l'apparition de pratiques nouvelles d'alcoolisation massive de nos jeunes sur l'espace public. Ces rites ordaliques excessifs et répétés chaque fin de semaine mettent en péril la santé et l'avenir d'une génération de jeunes. Ces manifestations publiques rentrent en conflit avec les autres temps et usages de la ville, notamment la qualité de vie et la quiétude des riverains et des habitants.

Face à ce constat, dès 2005, la Ville de Rennes a initié, à travers « la Nuit des 4 Jeudis », un rendez-vous régulier permettant aux jeunes de faire la fête autour d'activités ludiques, culturelles et sportives, sans que cela se traduise par la consommation d'alcool.

Depuis, les dispositifs mis en place par la Ville se sont étoffés et se sont enrichis afin d'offrir un cadre global d'interventions autour de la réduction des risques, sur l'espace public, au plus près des jeunes. Prévention par les pairs en direction des lycéens et des étudiants avec Noz'ambule, prévention lors d'événements festifs avec Prév'en ville, campagne de communication sur les ravages de l'alcool... Notre collectivité s'est ainsi pleinement engagée dans la lutte contre ce fléau, en associant à notre démarche les professionnels de santé, les acteurs associatifs, les associations de commerçants et les services de l'Etat.

Au-delà, c'est bien la société dans son ensemble – pouvoirs publics, parents, éducateurs – qui se doit d'inverser le discours autour de la consommation d'alcool, aujourd'hui encore trop valorisé. L'engagement de chacun dans ce combat est nécessaire.

**Daniel Delaveau**  
maire de Rennes

**Didier Le Bougeant**  
adjoint au maire  
délégué à la santé

# sommaire

## La ville de Rennes

**1** La Nuit des 4 jeudis

**2** Prév'en ville

**3** « À ta Santé ! »

**4** Noz'ambule

**5** La charte de la vie nocturne

# → la ville de Rennes

L'espace public est devenu l'un des lieux de rendez-vous des jeunes pour faire la fête. Rennes, comme beaucoup d'autres grandes villes, est confrontée à ce phénomène. Ces pratiques festives peuvent provoquer des débordements. En parallèle, la façon de consommer de l'alcool a évolué : un fléau déjà connu dans les pays anglo-saxons sous le nom de « binge drinking » ou « biture express », se développe depuis plusieurs années et conduit les jeunes à boire un maximum en un minimum de temps, pour atteindre un état d'ivresse prononcé. Avec ses 60 000 étudiants pour 215 000 habitants, Rennes est d'autant plus sensible à ce phénomène.

Depuis 2005, en lien avec l'Etat et les associations, la Ville de Rennes a mis en oeuvre un plan « prévention de la consommation excessive d'alcool » :

- Propositions de soirées alternatives telles que la **Nuit des 4 jeudis** (2005)
- Prévention et réduction des risques en milieu festif par la mise en place du dispositif **Prév'en Ville** (2005)
- Création d'une campagne de communication « **À ta Santé !** » (2007)
- Prévention sur l'espace public en fin de semaine avec le dispositif **Noz'ambule** (2008)
- Maintien d'une qualité de vie nocturne avec la signature de la **charte de la vie nocturne** (2009)

## Contacts

- **Yvan Dromer**, mission jeunesse, Ville de Rennes  
02 23 62 21 32  
ydromer@ville-rennes.fr
- **Aude Coatleven**, service promotion santé et territoires, Ville de Rennes  
02 23 62 20 72  
acoatleven@ville-rennes.fr

[www.rennes.fr](http://www.rennes.fr)

# → la ville de Rennes

## Quelques repères

### Rennes

- 213 000 habitants
  - 60 000 étudiants
  - 30 500 collégiens et lycéens
- > Un habitant sur deux a moins de 30 ans.  
> Un habitant sur quatre est étudiant.

### Évolution des pratiques festives

- L'espace public devient l'un des lieux de rendez-vous des jeunes pour consommer de l'alcool ; à Rennes, deux rues, deux places concentrent les lieux de consommation.
- Le « binge drinking » ou « biture express » est un mode de consommation d'alcool en développement.
- Le vendredi soir est aujourd'hui, en complément du jeudi, un temps de la semaine très prisé par les 15 - 25 ans pour faire la fête.
- L'évolution de ces pratiques génère de multiples excès, notamment la mise en danger des jeunes.

# → La Nuit des 4 jeudis

Des soirées alternatives gratuites et sans alcool



## → Date de mise en oeuvre

Depuis 2005, la Nuit des 4 jeudis a lieu :

- quatre jeudis soir par mois, hors vacances scolaires, en direction d'un public étudiant et jeune en général ;
- quatre vendredis soir, veille de vacances scolaires, plutôt à destination des lycéens.

## → Objectifs

- Proposer aux jeunes une offre de loisirs nocturne alternative, gratuite et sans alcool, qui favorise le mieux vivre ensemble dans le centre-ville la nuit, les jeudis et vendredis soirs.
- Développer des loisirs adaptés aux temps sociaux et aux pratiques festives informelles des jeunes.
- Favoriser l'implication et l'association des jeunes dans la construction et l'organisation d'événements liés à des activités sportives, culturelles et artistiques.

## → Partenaires, services et professions associés

- La Ville de Rennes : la mission jeunesse (pilotage), la direction générale de la culture et la direction des sports
- Le Centre régional information jeunesse Bretagne (CRIJB)
- Des collectifs et associations de jeunes
- Des associations gestionnaires d'équipement (MJC, maisons de quartier, etc.)

# → La Nuit des 4 jeudis

## Des soirées alternatives gratuites et sans alcool

### → Contenu de l'action

La Nuit des 4 jeudis est conçue sur l'alternance de quatre types de soirées.

#### Chaque jeudi de la semaine :

- **La Nuit Dazibao** repose sur le principe de l'ouverture d'un lieu ou d'une place en centre-ville permettant aux jeunes de participer et de proposer un grand nombre d'activités (concerts, compétitions sportives, initiations musicales, jeux en réseau, expos photos, massages, coiffeur, etc.)
- **La Nuit du Sport** offre aux jeunes la possibilité de s'initier et de pratiquer des activités sportives originales en horaires décalés, via l'ouverture de plusieurs complexes sportifs municipaux. Des activités « classiques » comme le football, plus inédites comme le kinball ou encore des initiations handisport sont au programme.
- **La Nuit Découvertes**, animée par des collectifs et des associations de jeunes, donne lieu à l'organisation de soirées thématiques (musique, danse, théâtre, cultures du monde, ...) dans des maisons de quartier, des MJC, etc. Pour les jeunes qui les organisent, ces soirées sont l'occasion de devenir acteur d'un projet collectif.
- **La Nuit des Arts**, organisée par des équipements culturels et des équipes artistiques, propose des temps d'initiation, de sensibilisation mais aussi des spectacles et des propositions artistiques originales, croisées, décalées et souvent festives.

#### Les vendredis, veille de vacances scolaires :

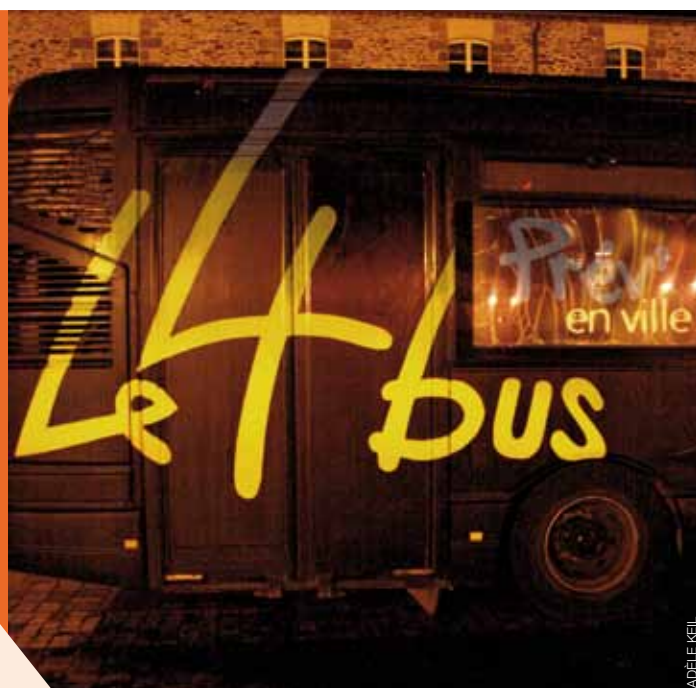
- **La Nuit Découvertes +** donne lieu à l'organisation de soirées culturelles (concerts, animations) et sportives (initiations, pratique), à des horaires adaptés à la présence des 15-18 ans (20h - minuit) sur l'espace public, animées par des collectifs et des associations de jeunes (lycéens notamment) accompagnés par les équipements qui les accueillent (maisons de quartier, MJC, etc.).
- **La Nuit du Sport +**, pilotée par la Direction des sports, offre notamment aux lycéens, la possibilité de s'initier et de pratiquer des activités sportives originales en horaires décalés (20h - minuit), via l'ouverture de plusieurs complexes sportifs municipaux en centre-ville.

### → Evaluation

La Nuit des 4 jeudis a accueilli environ 12 000 jeunes sur la saison 2008-2009. Après cinq ans d'existence, la Ville de Rennes va évaluer le dispositif en 2010.

# → Prév'en ville

Un dispositif de prévention et de réduction des risques et des dommages lors d'événements festifs



## → Date de mise en oeuvre

Depuis de nombreuses années, plusieurs partenaires se sont engagés sur le champ de la prévention et la réduction des risques en milieu festif en organisant des actions lors de festivals de grande envergure, notamment sur les TransMusicales de Rennes. Le collectif Prév'en ville est né en 2005 de ces différentes expériences, partant du besoin de coordonner les partenaires pour mettre en place un dispositif de prévention et de réduction des risques qui soit présent tout au long de l'année sur les différents événements festifs rennais.

## → Objectifs

- Impulser une préoccupation commune avec les autres acteurs du territoire.
- Informer et dialoguer sur les conduites à risques.
- Proposer des modalités visant à réduire ces risques.
- Orienter vers les structures d'aide et de soins.

## → Partenaires, services et professions associés

- Le Centre régional information jeunesse Bretagne (pilotage)
- Les membres du collectif : AIDES 35, l'Orange bleue (l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie 35, Liberté Couleurs, l'Association d'addictologie, d'aide, de prévention et de formation), le Mouvement français pour le planning familial, le Pôle addiction précarité du Centre hospitalier Guillaume Rénier, La Mutuelle des étudiants, le Relais Centre-Ville
- La Ville de Rennes : le service promotion santé territoires, la mission jeunesse et le service des déplacements urbains
- La Préfecture d'Ille-et-Vilaine



# → Prév'en ville

Un dispositif de prévention et de réduction des risques et des dommages lors d'événements festifs

## → Contenu de l'action

### Prévenir et réduire les risques dans les bars et cafés concerts

- Évaluer les rôles possibles de ces espaces et accompagner les professionnels qui y travaillent dans l'appropriation et la mise en oeuvre de démarches de prévention et de réduction des risques.
- Mettre à disposition du matériel de prévention et des supports d'information dans les bars à l'occasion de festivals.

### Améliorer les conditions de retour

- Évaluer les comportements et besoins des jeunes en matière de déplacements, réfléchir à la diffusion de l'information concernant les modalités de retour et proposer des actions en vue d'améliorer les services proposés.
- Réaliser, financer et diffuser un dépliant d'information « comment rentrer après la fête » et des brassards auto-réfléchissants.
- Mettre en place l'opération « Capitaine de soirée ».

### Construire des pratiques communes avec les organisateurs de moments festifs (concerts, festivals)

- Mettre en place des groupes de travail avec les petites salles de spectacle (UBU, Jardin Moderne, Antipode).
- Mettre à disposition du matériel de prévention et de documentation.
- Organiser des formations destinées aux professionnels et bénévoles de ces structures (formation premier secours, formation sur les comportements festifs, les produits).

### Assurer une présence sur l'espace public lors des rassemblements festifs

Le 4 Bus, espace mobile Prév'en ville, est aujourd'hui « l'emblème » de la prévention et de la réduction des risques sur les événements festifs organisés en ville. Il est connu et reconnu parce qu'il reste à proximité des événements, qu'il est présent sur chaque rassemblement et que les usagers y trouvent convivialité, confiance et disponibilité. Ce dispositif est mis en place sur une vingtaine de soirées chaque année (Dazibao, Fête de la musique, Quartiers d'été, Tam-Tam, TransMusicales, Rock'n Solex, etc.)

## → Evaluation

- Les espaces Prév'en ville sont en moyenne plus fréquentés (40 % des usagers de la fête) que les autres espaces de prévention et de réduction des risques (10 % des usagers de la fête en moyenne).

## → Perspectives

- Échanger sur les pratiques avec les autres structures de prévention et de réduction des risques en Bretagne (Sid'armor, AIDES29, Le pare à chutes...)
- Continuer à favoriser une culture commune de prévention chez les organisateurs d'événements culturels par la formation des professionnels et des bénévoles de ces structures et par la création d'équipes de prévention par les pairs.

# → « À ta Santé ! »

Une campagne de communication sur les comportements addictifs

## → Date de mise en oeuvre

En juin 2007, la Ville de Rennes a souhaité utiliser un nouveau levier en lançant, avec la préfecture d'Ille-et-Vilaine, une vaste campagne d'information et de communication sur les comportements parfois dramatiques liés à la consommation excessive d'alcool sur l'espace public.

## → Objectifs

- Exprimer une parole publique forte et sans complaisance sur ce problème de santé publique et sur les conséquences parfois dramatiques des excès d'alcoolisation sur l'espace public.
- Créer une rupture avec la perception présentant l'alcool comme un rite d'émancipation chez les jeunes et les étudiants. Ce problème est encore aggravé à Rennes du fait de l'existence de la célèbre « rue de la soif », rue du centre-ville historique à forte concentration de bars, lieu de rassemblements festifs et vitrine touristique de l'abus d'alcool.

## → Partenaires, services et professions associés

- La Ville de Rennes : la direction de la communication (pilotage), le service promotion santé territoires, la mission jeunesse
- La Préfecture d'Ille-et-Vilaine



# → « À ta Santé ! »

Une campagne de communication sur les comportements addictifs

## → Contenu de l'action

### Une campagne en plusieurs étapes

La Ville a souhaité que la campagne se déroule dans la durée car il est nécessaire d'agir sur le long terme pour marquer les esprits. Le premier volet de la campagne à l'automne 2007, s'adressait à la population des 15-30 ans. Non moralisatrice, elle utilise le langage des jeunes : des images choc ont été choisies dans la lignée des campagnes anglo-saxonnes. Elle a été déclinée sous des formes très diverses : affiches, insertions publicitaires, internet. En 2008, la deuxième vague de cette campagne a été lancée, en continuité avec la première. Elle comporte deux nouvelles affiches,

des spots radio diffusés sur les ondes locales, ainsi qu'un jeu-concours de création de slogans à destination des 15-25 ans. Les slogans retenus ont été imprimés sur des t-shirts distribués lors d'événements programmés pour les jeunes :

- *Il vaut mieux perdre un verre dans sa vie que de perdre la vie pour un verre* (Charlène)
- *De la cool attitude à l'alcool attitude, il n'y a qu'un verre : celui de trop* (Alexandra)
- *Boire de l'alcool ne fait pas de toi une idole* (Romain)
- *L'alcool c'est comme la connerie, faut pas en abuser sinon ça saoule* (Stéphane)

### Une opération de sensibilisation

a été organisée en amont de la fête de la musique, le 21 juin. Elle s'est opérée en deux temps : une première phase de « teasing » pendant une quinzaine de jours et une phase « révélation » trois jours avant la fête de la musique. Un plan média au niveau local a été mis en place : affichage urbain (teasing et révélation), pose de bâches en centre-ville et sur la façade de l'Hôtel de Ville (révélation), complété par l'insertion d'encarts dans la presse écrite locale et la diffusion de spots sur les radios locales.

## → Evaluation

Les évaluations réalisées ont pu montrer l'impact important de cette campagne visuelle. Elle a été perçue comme facile à comprendre, réaliste, utile, originale et choquante. Les moins de 25 ans semblent avoir été les plus touchés par le message puisqu'ils reconnaissent que cette campagne peut faire réfléchir sur leur comportement concernant la consommation d'alcool. Toutefois, l'impact sur la modification des comportements est plus ambiguë puisque peu de personnes sondées pensent que cette campagne peut modifier leur propre comportement face à l'alcool.

Si l'impact direct sur les comportements reste limité, la campagne apparaît légitime. Cette légitimité apparaît d'autant plus forte que l'inquiétude de la population vis-à-vis de l'alcoolisation des jeunes est en augmentation. Sachant qu'il est difficile de mesurer le changement de comportement des individus sur le court terme et sur une seule campagne de communication, il importe à la Ville de Rennes de poursuivre le travail engagé.

# → Noz'ambule

Un dispositif de prévention et de présence sociale sur l'espace public

## → Date de mise en oeuvre

En complément des dispositifs déjà existants et de la dynamique engagée, la Ville de Rennes a souhaité réunir, en novembre 2007, un groupe de travail. Celui-ci est composé d'acteurs de la prévention santé, de l'éducation spécialisée et plus largement d'intervenants amenés à rencontrer les jeunes lors des pratiques festives. Leur mission a été de définir collectivement des pistes de travail allant dans le sens d'une présence sociale nocturne en fin de semaine en centre-ville. Le dispositif Noz'ambule a été mis en oeuvre le 1<sup>er</sup> octobre 2008.

## → Objectifs

- Organiser une présence sociale et de prévention sur l'espace public qui allie bienveillance, réduction des risques et bien-vivre ensemble.
- Diffuser un message de prévention non moralisateur (alcool, sexualité, drogues, sécurité routière...) auprès des jeunes, en maintenant un dialogue en amont des soirées.
- Mieux connaître les pratiques festives informelles et informer sur les bons gestes à adopter face aux situations à risques sur l'espace public, notamment en fin de soirée.



STEPHANIE PRIOU

## → Partenaires, services et professions associés

- La Ville de Rennes: la mission jeunesse (pilotage), le service promotion santé territoires
- La Mutuelle des étudiants (LMDE)
- L'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA)

# → Noz'ambule

Un dispositif de prévention et de présence sociale sur l'espace public

## → Contenu de l'action

Noz'ambule est un dispositif expérimental de présence sociale en centre-ville, animée par des pairs étudiants et des professionnels de santé. Les équipes Noz'ambule sillonnent les rues du centre-ville pour engager le dialogue avec les jeunes, en dehors des lieux festifs traditionnels. Présents chaque jeudi soir et certains vendredis soirs, sur une longue durée (17h - 2h), les Noz'ambules diffusent un message adapté, selon la tranche horaire et le public, articulé autour de la prévention et de la réduction des risques.

- De 17h à 23h, la prévention par les pairs (étudiants de la LMDE) s'effectue aux portes des lycées, des universités et des commerces de proximité, puis, en déambulation, à la rencontre des groupes de jeunes rassemblés dans les rues et les parcs du centre-ville.

- De 22h à 2h le jeudi, et de 22h à 1h le vendredi, les professionnels de santé de l'ANPAA (infirmiers(ères), animateurs prévention, professionnels de l'accès aux soins, etc.) accompagnés de partenaires (Pôle addiction précarité du centre hospitalier Guillaume Rénier,

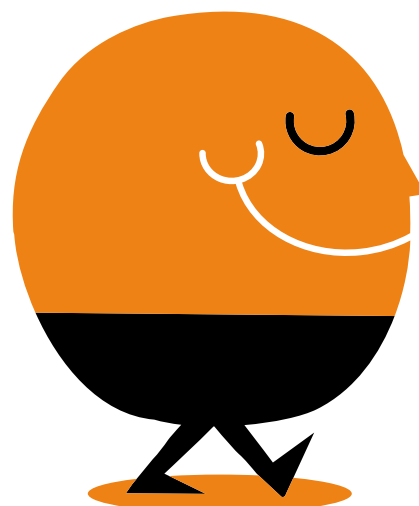
l'association Liberté Couleurs, le Planning familial, l'Association d'addictologie, d'aide, de prévention et de formation, etc.) prennent le relais après un débriefing avec les équipes mobiles d'étudiants. Etablis autour d'une camionnette stationnée dans un endroit visible, mais aussi en déambulation, ils participent à la réduction des risques et à la gestion des situations difficiles. Entre octobre 2008 et juin 2009, 50 interventions de prévention par les pairs et 35 opérations de réduction des risques ont été programmées.

## → Evaluation

D'octobre 2008 à juin 2009, les Noz'ambules ont échangé avec plus de 5 000 personnes. En 2009, une évaluation du dispositif a été menée par la Ville de Rennes en lien avec les prestataires. Bien qu'il soit difficile de mesurer l'impact sur les changements de comportements, plusieurs constats ont cependant été établis, notamment :

- la forte notoriété du dispositif,
- le véritable intérêt des jeunes pour les discussions entre pairs,
- la bonne réceptivité des lycéens aux messages de prévention, qu'ils ne perçoivent jamais comme moralisateurs.

Compte-tenu de la présence croissante des lycéens sur l'espace public les vendredis soirs, la municipalité a décidé de reconduire le dispositif non seulement les jeudis, mais aussi les vendredis soirs, particulièrement la veille des vacances scolaires.



**NOZ'  
AMBULE**  
*Plus belle la nuit*



**LMDE**  
SANTÉ DES ÉTUDIANTS  
SÉCU • MUTUELLE • PRÉVENTION

**RENNES** VIVRE EN INTELLIGENCE

# → La charte de la vie nocturne

## Un engagement mutuel des partenaires



### → Date de mise en oeuvre

Le maire de Rennes, président de Rennes Métropole, et le préfet de la Région Bretagne et du Département d'Ille-et-Vilaine, ont signé, vendredi 11 septembre 2009, la charte rennaise de la vie nocturne. Cette charte a également été paraphée par le procureur du tribunal de grande instance de Rennes, le président de la chambre de commerce et d'industrie de Rennes, le président du Carré rennais et le président de l'Union des métiers de l'industrie hôtelière d'Ille-et-Vilaine (Umih).

### → Objectifs

- Renforcer et articuler les actions de chacun.
- Instaurer un espace de dialogue régulier entre les partenaires publics, les acteurs, les associations et les habitants concernés par cet enjeu.

### → Contenu de l'action

La charte rennaise de la vie nocturne s'articule autour de quatre axes principaux :

- développer les actions de prévention des conduites à risques, la présence et la médiation sur l'espace public, aux horaires les plus sensibles ;
- s'assurer de la bonne tenue des débits de boissons en développant une démarche d'engagements réciproques entre les exploitants et les pouvoirs publics ;
- renforcer l'action et la coordination des forces de sécurité : création d'une unité territoriale de quartier de la police nationale ; renforcement des effectifs de la police municipale et de ses missions d'îlotage ;
- expérimenter la mise en place d'une vidéo-protection de voie publique sur deux points sensibles, en veillant au respect de l'ensemble des textes et principes fondamentaux protecteurs des libertés publiques et individuelles.

# → La charte de la vie nocturne

## Un engagement mutuel des partenaires

### → Les arrêtés de lutte contre l'alcoolisation excessive

#### Vente

- Arrêté préfectoral du 25 septembre 1989 interdisant la vente de boissons alcoolisées à emporter à partir de 22 h sur l'ensemble du département.
- Arrêté municipal n° 4470 du 17 août 2005 interdisant la vente de boissons alcoolisées à emporter sur une partie du territoire de la ville en semaine entre 20 h et 6 h et le week-end entre 20 h et 10 h (durcissement de l'arrêté préfectoral du 25/09/1989).
- Arrêté préfectoral du 14 septembre 2004 obligeant les exploitants d'établissements de vente d'aliments assemblés et préparés sur place (type kebab) à fermer à 1 h les vendredi, samedi et dimanche
- Arrêté municipal n° 8095 du 15 décembre 2009 interdisant la diffusion de prospectus publicitaires concernant la vente d'alcool à domicile sur la voie publique sur une partie du territoire de la ville.

#### Bars

- Arrêté préfectoral du 12 mai 1995 instaurant

un périmètre de protection de 50 mètres autour des débits de boissons existants

- Arrêté préfectoral du 13 juillet 2004 portant réglementation de la police générale des débits de boissons en Ille-et-Vilaine.

#### Transport et consommation

- Arrêté préfectoral du 18 janvier 2005 interdisant l'accès, du jeudi 21 h au vendredi 6 h, à toute personne en possession de récipients d'alcool, dans le centre-ville.
- Arrêté municipal n° 5622 du 27 octobre 2004 interdisant la consommation de boissons en bouteilles de verre dans certains lieux et voies publics du centre-ville élargi. Extension de cet arrêté sur d'autres parties du territoire en début d'année 2010.

D'importantes campagnes de contrôle des lieux de distribution de boissons alcoolisées, discothèques et bars de nuit ont été menées par la préfecture, parallèlement à des mesures de renforcement de la sécurité routière orientées principalement sur les contrôles de vitesse et d'alcoolémie.

La Ville de Rennes est aussi signataire de la charte « lutte contre l'alcoolisation excessive des jeunes » proposée par la Préfecture d'Ille-et-Vilaine qui reprend la loi d'interdiction d'alcool aux mineurs.

### → Actions dans les quartiers

La Ville de Rennes soutient et développe des actions de proximité au plus près des préoccupations des habitants. Celles-ci se déclinent sous différentes formes : espaces d'écoute jeunes, forums santé, cafés citoyens, actions dans les collèges et lycées, etc.

### → Une réflexion partagée par un grand nombre de partenaires

**Le Centre d'information régional sur les drogues et les dépendances**  
02 23 20 14 60 - cirdd@cirdd-bretagne.fr www.cirdd-bretagne.fr

**Le collectif Prév'en Ville / CRIJB**  
02 99 31 41 48 - krij@crij-bretagne.com - www.crij-bretagne.com

**Le Centre hospitalier Guillaume Régnier – Pôle addictions précarité**  
02 99 33 39 20 - envol@ch-guillaumeregner.fr - www.drogues-35.org

**L'Association Adréline**  
02 99 54 35 41 - careil.benoit@wanadoo.fr - www.adreline.asso.fr

**La Coordination soins recherche alcoologie addictologie Bretagne :**  
02 99 59 67 82 - cosraabretagne@laposte.net - www.cosraa-bretagne.fr

**La Maison associative de la santé**  
02 99 53 48 82 - maisonsante@orange.fr - www.maisondelasante.com